



# Option **L**angues et **C**ultures **E**uropéennes



## Classes de 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> - rentrée 2022

### LCE, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un enseignement facultatif de **1h30 par semaine, en un groupe de 20 élèves maximum** en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> qui a pour objectifs:

- d'**approfondir les connaissances culturelles et linguistiques** en anglais
- de **développer les compétences de communication**, principalement à l'oral
- de **favoriser le travail en groupe** et la médiation
- d'**ouvrir à la culture européenne** et de **développer l'esprit citoyen européen**

### A qui est-ce que cela s'adresse ?

Cela s'adresse à tous les futurs élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> **motivés, intéressés, enthousiastes, volontaires** par l'apprentissage de la langue et la culture anglophone, **qui n'ont pas peur de prendre la parole et qui aiment travailler en groupe**. Ce n'est pas un club, ni un cours de soutien : il faudra donc fournir **des efforts et du travail personnel en classe et à la maison**.

**La motivation, la curiosité et le dynamisme en classe** sont les éléments clés d'une candidature à cet enseignement.

Cette option sera poursuivie en 3°, **l'élève et ses parents s'engagent donc pour les deux années**.

### Qu'est-ce qu'on y fait/apprend ?

On y travaille des aspects précis et variés du monde anglophone d'hier et d'aujourd'hui. (Arts, histoire, actualités, traditions, littérature...) On travaille avec des **documents authentiques et variés** et **on s'exprime en anglais dans le cours**.

C'est un enseignement où l'on pourra travailler par **projets interdisciplinaires**, c'est-à-dire que des professeurs autre que le professeur d'anglais interviendront en langue anglaise.

Cette option permettra de **présenter une partie de l'oral DNB de 3° en anglais (facultatif/ points bonus)** et de **se préparer à la Section Euro au lycée et/ou à la spécialité LLCE en 1<sup>ère</sup>**.





## L'ENSEIGNEMENT LANGUES ET CULTURES EUROPEENNES

Collège Georges Clemenceau- Tulle

Les futurs élèves de 4<sup>ème</sup> peuvent s'inscrire à l'enseignement facultatif Langues et Cultures Européennes -Anglais pour la rentrée 2022 .

Il s'agit d'un enseignement d'une heure trente supplémentaire en 4<sup>ème</sup> (poursuivi en 3<sup>ème</sup> à partir de Sept. 2022). Cet enseignement a pour objectifs **d'approfondir les connaissances culturelles et linguistiques en anglais, de développer les compétences de communication, principalement à l'oral, d'ouvrir à la culture européenne et de développer l'esprit citoyen.**

Les élèves seront amenés à prendre la parole régulièrement et à travailler en groupe.

Un **investissement personnel en classe et à la maison sur l'année** est un critère essentiel pour profiter pleinement de cet enseignement et ainsi mieux progresser en anglais. **L'élève et ses parents s'engagent en principe pour les deux années de quatrième et troisième.**

Les élèves **motivés, enthousiastes et intéressés** pourront suivre cet enseignement. **Certaines options ne sont pas cumulables avec la LCE : Latin, LSF, Chorale, Occitan. En revanche les élèves de CHAM, Section Sportive et de Classe Bilangue pourront postuler.**

Un seul groupe par niveau (20 élèves maximum) sera ouvert, par conséquent, si le nombre de candidats est trop élevé, une commission se réunira au courant du mois de juin afin d'étudier les candidatures.



Je, soussigné(e) ....., responsable de

....., élève de 5° .....,

souhaite que mon enfant suive les cours de l'enseignement facultatif LCE-Anglais en quatrième à la rentrée 2022 (année scolaire 2022 -2023 , poursuivi en troisième en 2023 -2024 ).

Date : .....

Signature de l'élève

Signature du responsable

